

Tarification 2026- 2027 par période de 14 jours avant la taxe de
9,0 % en 2026 et de 9,975 % en 2027

Contrat d'assurance collective no 30 000 ♦

Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

Convention collective du SAPSCQ

En vigueur du 2 avril 2026 au 31 mars 2027

Assurance vie des enfants à charge : 0,14 \$ par famille